

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 817

23 août 2005

SOMMAIRE

A.R.H. Limited S.A., Luxembourg	39210	Futura Investment S.A., Strassen	39216
Advantage, Sicav, Luxembourg	39200	Gabian S.A., Luxembourg-Kirchberg	39208
AIM Services, S.à r.l., Luxembourg	39200	General Development Activities - G.D.A. S.A., Luxembourg-Kirchberg	39208
Akeler Germany, S.à r.l., Luxembourg	39188	Global Alternative Investment Fund Management Company S.A., Luxembourg	39210
Akeler Marlow, S.à r.l., Luxembourg	39188	Global Fund Selection Advisor S.A., Luxembourg	39211
Akeler Portugal, S.à r.l., Luxembourg	39177	Holding EDH S.A., Luxembourg	39198
Alumex Holding S.A., Luxembourg	39190	Holding EDH S.A., Luxembourg	39198
Alumex Holding S.A., Luxembourg	39191	I.T. Venture Capital Holding S.A., Luxembourg ..	39170
Antan Holding S.A., Luxembourg	39215	I.T. Venture Capital Holding S.A., Luxembourg ..	39170
Arkham S.A., Luxembourg	39172	I.T. Venture Capital Holding S.A., Luxembourg ..	39170
Baliste Investissement S.A., Luxembourg	39200	IBT Consulting, S.à r.l., Olm	39210
Beaucette S.A.H., Luxembourg	39214	IM International Models Holding S.A., Luxem- bourg	39191
Belgrave S.A., Luxembourg-Kirchberg	39207	IM International Models Holding S.A., Luxem- bourg	39192
Benictim Properties, S.à r.l., Luxembourg	39198	Infodream S.A., Luxembourg	39200
Benictim Properties, S.à r.l., Luxembourg	39198	Intruma Administrations (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	39206
Capesius & Reding, S.à r.l., Hesperange	39212	Jacobs Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	39188
Capesius & Reding, S.à r.l., Hesperange	39212	Jomago, S.à r.l., Luxembourg	39203
CFC Reinsurance S.A., Luxembourg	39202	Jomago, S.à r.l., Luxembourg	39203
Citadel Value Fund, Sicav, Luxembourg	39213	KB Lux Immo S.A., Luxembourg	39199
CMP Intermediate Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	39207	Kemaba International S.A., Luxembourg	39177
Cobrilux S.A.H., Luxembourg	39213	Knowledge Gate S.A., Rombach/Martelange	39189
Compagnie Internationale de Restauration (C.I.R.) S.A., Luxembourg	39198	Knowledge Gate S.A., Rombach/Martelange	39190
Crismagand S.A., Luxembourg	39207	Lemanik Private Equity Fund, Sicav, Luxembourg ..	39209
Diambra S.A., Luxembourg	39172	Lemon Investment S.A., Luxembourg	39200
Dianthus Participations S.A., Luxembourg	39215	Liberty Holding, S.à r.l., Luxembourg	39211
Englishtown, S.à r.l., Luxembourg	39206	Locaboat Management Services S.A., Luxem- bourg	39206
Espirito Santo Fashion Investments S.A., Luxem- bourg-Kirchberg	39207	Locatem S.A., Strassen	39216
Ets Vande Maele, S.à r.l., Luxembourg	39188	Luxatec S.A., Luxembourg	39171
Eurokrono S.A., Luxembourg-Kirchberg	39208	Luxatec S.A., Luxembourg	39171
Europäische Genossenschaftsbank S.A., Luxem- bourg-Strassen	39210	Luxinvest S.A. Holding, Senningerberg	39209
Fidev S.A.H., Luxembourg	39214	Luxteco International S.A., Luxembourg	39202
Fiduciare Experts Comptables, S.à r.l., Luxem- bourg	39199	Mai Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	39204
Fiduciare Experts Comptables, S.à r.l., Luxem- bourg	39199	Mancana S.A., Luxembourg	39193
Financière & Immobilière S.A., Luxembourg	39202	Mettymedia, S.à r.l., Flaxweiler	39208

Mirambeau S.A., Luxembourg	39206	bourg	39207
Morave Holding S.A., Luxembourg	39205	Société de Management en Electronique (S.M.E.),	
Morave Holding S.A., Luxembourg	39205	S.à r.l., Luxembourg	39212
Morave Holding S.A., Luxembourg	39205	Sodefi S.A.H., Luxembourg	39214
Morave Holding S.A., Luxembourg	39205	St Germain Immobilière S.A., Luxembourg	39214
Oberheim S.A., Capellen	39215	Stimon Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg	39208
Pacato S.A.H., Luxembourg	39192	Süd-Ost Finanz S.A., Luxembourg	39171
Pacato S.A.H., Luxembourg	39192	Sydney & Bron Lux, S.à r.l., Luxembourg	39202
Peyrot Investissements S.A., Luxembourg	39204	Sydney & London Lux, S.à r.l., Luxembourg	39202
Peyrot Investissements S.A., Luxembourg	39204	Tengizchevroil Finance Company, S.à r.l., Luxem-	
Peyrot Investissements S.A., Luxembourg	39204	bourg	39212
Portman International S.A., Luxembourg	39199	Thalia Holding S.A., Luxembourg	39203
Private Placement Fund, Sicav, Luxembourg	39211	Thalia Holding S.A., Luxembourg	39203
Raggio Di Sole International S.A.H., Luxembourg	39201	Thalia Holding S.A., Luxembourg	39203
Raggio Di Sole International S.A.H., Luxembourg	39201	Transnational Freight Holding S.A., Luxembourg-	
Raggio Di Sole International S.A.H., Luxembourg	39201	Kirchberg	39209
Ronndriesch 1 S.A., Luxembourg	39201	Treval S.A., Luxembourg	39205
Ronndriesch 123 S.A., Luxembourg	39201	Treval S.A., Luxembourg	39205
Ronndriesch 2 S.A., Luxembourg	39201	United Consumer Media, S.à r.l., Luxembourg	39206
Ronndriesch 3 S.A., Luxembourg	39200	Vaurigard S.A., Luxembourg-Kirchberg	39209
Scaff Logistics S.A., Luxembourg	39216	Wega Capital Partners S.A., Luxembourg	39199
SEB Lux Fund Management Company S.A., Luxem-		(The) World Equity Fund Advisory Company S.A.,	
bourg	39171	Luxembourg	39204
Silverfund Sicav Advisor S.A., Luxembourg	39212	(The) World Equity Fund, Sicav, Luxembourg	39211
Silverfund, Sicav, Luxembourg	39211	Xylo S.A., Luxembourg-Kirchberg	39209
Sirius Fund, Sicav, Luxembourg	39213	Zetagas Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	39210
Société d'Investissement de Howald S.A., Luxem-			

I.T. VENTURE CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 40.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 72.430.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(032091.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

I.T. VENTURE CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 40.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 72.430.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(032093.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

I.T. VENTURE CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 40.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 72.430.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(032095.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

LUXATEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.735.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD03947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2005.

Signature.

(032083.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

LUXATEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.735.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD03948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2005.

Signature.

(032081.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

SÜD-OST FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.984.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 24 juin 2004

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier les cooptations de MM. Dominique Audia et Luca Checchinato décidées par le conseil d'administration en ses réunions du 8 juin et du 10 juin 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
- Gianguido Caligaris, dirigeant de banque, demeurant à Mendrisio (Suisse), administrateur-délégué;
- Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Isabelle Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MAZARS, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2005, réf. LSO-BD01102. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030973.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2005.

SEB LUX FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 43.999.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 avril 2005, réf. LSO-BD02429, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(031470.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

DIAMBRA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 42.644.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2005, réf. LSO-BD01590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

Signature.

(030422.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2005.

ARKHAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 79.566.

PROJET DE SCISSION*I. Sociétés participant à la scission*

Société à scinder:

ARKHAM S.A. (la société), société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg a été constituée suivant acte notarié de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 8 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 544 du 18 juillet 2001.

Les statuts ont été modifiés le 27 décembre 2000 par assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie par-devant Maître Frank Baden, précité, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 683 du 28 août 2001.

La société a un capital social de EUR 45.626.421,25 (quarante-cinq millions six cent vingt-six mille quatre cent vingt et un euros et vingt-cinq cents) représenté par 302.914 actions sans désignation de valeur nominale.

Toutes les actions sont au porteur.

Sociétés bénéficiaires à constituer:

Le Conseil d'Administration, en sa réunion du 16 août 2005 propose de procéder à la scission de la société par constitution de deux nouvelles sociétés anonymes de droit luxembourgeois (sociétés bénéficiaires) qui porteront les dénominations suivantes:

ARKHAM INTERNATIONAL S.A. (dont le siège social sera établi au 10, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg),

ARKHAM S.A. (dont le siège social sera établi au 11B, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg).

Le capital social de ARKHAM INTERNATIONAL S.A. s'élèvera à EUR 36.986.421,25 (trente-six millions neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt et un euros et vingt-cinq centimes) représenté par 302.914 (trois cent deux mille neuf cent quatorze) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital social de ARKHAM S.A. s'élèvera à EUR 8.640.000,- (huit millions six cent quarante mille euros) représenté par 57.357 (cinquante-sept mille trois cent cinquante-sept) actions sans désignation de valeur nominale.

Les projets d'actes constitutifs des sociétés bénéficiaires sont joints au présent projet de scission en annexes 1 et 2.

Les actionnaires de la société sont appelés, à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société (date de la scission) qui se tiendra un mois au moins après la publication du présent projet, à approuver la scission par laquelle la société transfère, par suite de sa dissolution sans liquidation, aux deux nouvelles sociétés ARKHAM INTERNATIONAL S.A. et ARKHAM S.A., l'intégralité de son patrimoine, tant activement que passivement.

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société, celle-ci apportera, conformément à la section XV de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et plus particulièrement aux articles 296 et 307, aux deux nouvelles sociétés tous ses éléments d'actif et de passif, droits, valeurs et obligations sans exception ni réserve. En conséquence, le patrimoine de la société scindée sera intégralement dévolu aux deux nouvelles sociétés dans l'état où il se trouvera à la date de ladite scission.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire donnera également à l'unanimité son accord quant à l'exemption d'établissement d'un rapport d'expert indépendant.

La scission sera en outre soumise aux conditions suivantes:

- L'approbation de cette scission par l'assemblée des actionnaires de la société à scinder est censée donner décharge pleine et entière à chacun des administrateurs et au commissaire aux comptes de la société à scinder pour l'exécution de toutes leurs obligations jusqu'à la date de cette assemblée générale.

- Les sociétés nouvelles procéderont à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la scission et à la cession de tous les avoirs et obligations par la société à scinder aux sociétés nouvelles.

- Les documents sociaux, ainsi que les livres de la société à scinder seront gardés au siège social de ARKHAM INTERNATIONAL S.A. pour la durée prescrite par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

II. Rapport d'échange des actions

La scission de la société sera effectuée par constitution de deux nouvelles sociétés, la société ARKHAM INTERNATIONAL S.A. et la société ARKHAM S.A.

En échange de l'apport de l'ensemble du patrimoine, activement et passivement, sans exception, une partie des actionnaires de la société recevra les actions de la société ARKHAM INTERNATIONAL S.A., l'autre partie des actionnaires, les actions de la société ARKHAM S.A.

Il sera attribué pour 245.557 actions de la société ARKHAM S.A. (ancienne société scindée) 302.914 actions de ARKHAM INTERNATIONAL S.A. (nouvelle société).

Il sera attribué pour 57.357 actions de la société ARKHAM S.A. (ancienne société scindée) 57.357 actions de ARKHAM S.A. (nouvelle société).

III. Modalités de remise des actions aux sociétés bénéficiaires

Les actions de la société seront échangées par inscription dans les registres d'actions nominatives des sociétés, registres tenus au siège respectif de chacune des sociétés bénéficiaires le jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société approuvant la scission et annulées.

IV. Droits attachés aux nouvelles actions

Les actions des sociétés bénéficiaires donneront le droit de participer aux bénéfices de ces sociétés dès que la scission sera approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.

V. Date de scission du point de vue comptable

La scission sera du point de vue comptable considérée comme accomplie le 23 septembre 2005; à cette date, les opérations seront accomplies pour le compte de l'une ou de l'autre des sociétés bénéficiaires.

VI. Droits spéciaux et porteurs de titres autres que des actions

Aucun actionnaire de la société ne bénéficiait de droits spéciaux et aucun titre autre que des actions n'est émis pour les deux nouvelles sociétés.

VII. Avantages particuliers

Aucun avantage particulier ne sera attribué aux membres du conseil d'administration ni au commissaire aux comptes de la société et des sociétés bénéficiaires.

VIII. Description et répartition des éléments du patrimoine actif et passif de la société

La scission est basée sur l'état comptable de la société arrêté par le Conseil d'Administration au 16 août 2005.

A la date de la scission,

- les immobilisations financières seront composées de deux participations, l'une dans une société de droit néerlandais et l'autre dans une société de droit espagnol;
- les autres actifs seront composés de créances sur prestataires de services (EUR 1.250,-), d'avoirs en banque et en portefeuille (EUR 217.878,42) et d'autres créances (EUR 575.295,01);
- le passif se composera de dettes vis-à-vis des actionnaires (EUR 18.546.709,67) et d'autres dettes vis-à-vis de tiers (EUR 160.792.633,02).

Evaluation

Les participations sont évaluées à EUR 495.417.141,93, la participation dans la société néerlandaise étant évaluée à EUR 435.417.141,93 d'une part, et celle dans la société espagnole à EUR 60.000.000,-, d'autre part.

Les participations sont évaluées à la valeur réelle.

Les autres postes sont évalués à leur valeur nominale correspondant à la valeur réelle.

Méthode de répartition

La participation dans la société espagnole sera attribuée à la société ARKHAM S.A., la participation dans la société néerlandaise ainsi que l'ensemble des autres actifs et passifs seront attribués à la société ARKHAM INTERNATIONAL S.A.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Le Conseil d'Administration.

Signatures

Annexe 1

ARKHAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

PROJET DE STATUTS

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ARKHAM INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à EUR 36.986.421,25 (trente-six millions neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt et un euros et vingt-cinq centimes) représenté par 302.914 (trois cent deux mille neuf cent quatorze) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé

Le capital social de la société pourra être porté à cinq cents millions d'euros (EUR 500.000.000,-), avec ou sans création d'actions nouvelles.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Le Conseil d'Administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième jeudi du mois d'avril à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Disposition générale

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Annexe 2

ARKHAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

PROJET DE STATUTS

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ARKHAM S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à EUR 8.640.000,- (huit millions six cent quarante mille euros) représenté par 57.357 (cinquante-sept mille trois cent cinquante-sept) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé

Le capital social de la société pourra être porté à cinq cents millions d'euros (EUR 500.000.000,-), avec ou sans création d'actions nouvelles.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Le Conseil d'Administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième jeudi du mois d'avril à douze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Disposition générale

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04972. – Reçu 44 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074960.2//294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

AKELER PORTUGAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.723.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BD03207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AKELER PORTUGAL, S.à r.l.

Signature

(031463.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

KEMABA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 46.094.

Projet de scission

a) Forme, dénomination, siège et capital de la Société dont la scission a été proposée par le conseil d'administration de la Société en date du 12 juillet 2005:

KEMABA INTERNATIONAL S.A., une société anonyme luxembourgeoise dont le siège social est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 46.094.

Capital social: EUR 23.450.612,16 (vingt-trois millions quatre cent cinquante mille six cent douze euros et seize cents), représenté par 18.911.784 (dix-huit millions neuf cent onze mille sept cent quatre-vingt-quatre) actions entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

b) Les nouvelles sociétés:

En date du 12 juillet 2005, le conseil d'administration de la Société a proposé la scission de la Société par la constitution de deux sociétés anonymes luxembourgeoises nouvelles, à dénommer KEMABA FINANCE S.A. et ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A. et avec leur siège social à L- 1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ci-après dénommées les «Sociétés Nouvelles».

c) Assemblée générale des actionnaires de la Société:

Le conseil d'administration de la Société doit, dès que faisable après le délai d'un mois suivant le dépôt et la publication de ce projet de scission conformément à l'article 9 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»), convoquer les actionnaires de la Société à une assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») pour approuver la scission proposée, par laquelle la Société transfèrera, par suite de sa dissolution sans liquidation, l'ensemble de son patrimoine, activement et passivement, conformément aux articles 288 et 307 de la Loi aux Sociétés Nouvelles.

d) Rapport d'échange des actions.

Les éléments d'actif et de passif de KEMABA INTERNATIONAL S.A. doivent être attribués à KEMABA FINANCE S.A. à concurrence de 75% de leur valeur comptable et à ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A. à concurrence de 25% de cette valeur.

Les actionnaires participeront dans la même proportion au capital de la société scindée et au capital des nouvelles sociétés, à savoir:

KEMABA INTERNATIONAL S.A.

Actionnaire majoritaire: 18.911.780 actions

Actionnaire minoritaire: 4 actions

KEMABA FINANCE S.A.

Actionnaire majoritaire: 14.183.835 actions

Actionnaire minoritaire: 3 actions

ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A.

Actionnaire majoritaire: 4.727.945 actions

Actionnaire minoritaire: 1 action

e) Modalités de remise des actions des Sociétés Nouvelles.

Les actions des Sociétés Nouvelles seront nominatives et inscrites au nom des actionnaires dans le registre des actions de chaque Société Nouvelle.

Chaque actionnaire des Sociétés Nouvelles obtiendra sur demande un certificat.

f) Annulation des actions de la Société:

Les actions de la Société seront annulées le jour de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires approuvant la scission.

g) Date de prise d'effet de la scission:

D'un point de vue comptable et à l'égard des actionnaires de la Société, les opérations de la Société seront considérées à partir du 1^{er} juin 2005 comme ayant été réalisées pour le compte exclusif des Sociétés Nouvelles selon les éléments du patrimoine actif et passif transférés à chacune d'elles conformément à ce projet.

h) Date à partir de laquelle les actions dans les Sociétés Nouvelles donnent le droit de participer aux bénéfices:

Les actions donneront le droit de participer aux distributions des bénéfices des Sociétés Nouvelles à partir de leur constitution.

i) Avantages:

Aucun avantage particulier ne sera attribué aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de la Société et des Sociétés Nouvelles en rapport avec et comme conséquence de la scission de la Société et, à l'exception de sa rémunération usuelle pour ses services, le réviseur indépendant établissant les rapports requis par l'article 26-1 de la Loi n'aura aucun avantage particulier. La Société n'a pas émis en faveur de quiconque des valeurs mobilières autres que les actions détenues par les actionnaires existants.

j) Attribution du patrimoine:

	Total	KEMABA FINANCE S.A	ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A.
	EURO	EURO	EURO
<i>Actif</i>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations financières	262.626.267,00	196.969.700,25	65.656.566,75
		Multi Star Holding	Multi Star Investissements
<i>Actif circulant</i>			
<i>Créances</i>			
Avance impôt sur la fortune	122	91,50	30,50
Créance intergroupe	8.304,99	6.228,74	2.076,25
Créance d'intérêts sur comptes bancaires	305,90	229,43	76,47
Investissements JPMF US Dollar*	4.7300	3,5475	1,1825
	44.307,91	33.230,94	11.076,97
JPM Diversified**	32,900,20	24.675,15	8.225,05
	3.819,938,87	2.864.954,15	954.984,72
JPM	62.365,74	46.774,31	15.591,43
Opportunistic***	7.693.453,80	5.770.090,35	1.923.363,45
<i>Disponibilités</i>			
JP Morgan	148.518,83	111.389,12	37.129,71
BGL	396,90	297,67	99,23
Caisse	3,72	2,79	0,93
Total de l'actif:	274.341.619,92	205.756.214,94	68.585.404,98
<i>Passif</i>			
Capital	23.450.612,16	17.587.959,12	5.862.653,04
Réserve légale	2.344.054,03	1.758.040,52	586.013,51
Autres réserves	45.999.110,78	34.499.333,09	11.499.777,69
Résultat reporté	180.016.207,84	135.012.155,88	45.004.051,96
Provisions pour dettes et charges	26.304,42	19.728,32	6.576,10
<i>Dettes</i>			
Solde intergroupe avec MIF	21.891.679,78	16.418.759,83	5.472.919,95
Autres débiteurs	613.650,91	460.238,18	153.412,73
Total du passif:	274.341.619,92	205.756.214,94	68.585.404,98
	100%	75%	25%

* JPMorgan Fleming Liquidity Funds JPMF US Dollar Liquidity FD -A-

** JPM Multi-Manager Strategies Fund JPM Diversified Holding -B-

*** JPM Multi-Manager Strategies Fund JPM Opportunistic Holdings -B-

Sans préjudice de ce qui précède, tout élément d'actif et de passif appartenant à la Société à la date de l'Assemblée et non décrit plus amplement dans ce projet de scission doit être attribué à KEMABA FINANCE S.A. à concurrence de 75% de sa valeur comptable et à ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A. à concurrence de 25% de cette valeur.

Il faut noter que (i) la filiale à 100% de la Société, MULTI-INVESTMENT FUND, S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.662 (MULTI-INVESTMENT FUND) envisage d'apporter tous ses éléments d'actif et de passif à MULTI STAR HOLDING, S.à r.l. (MULTI STAR HOLDING), une filiale à 100% de droit luxembourgeois, nouvellement constituée, de MULTI-INVESTMENT FUND, à concurrence de 75% et à MULTI STAR INVESTISSEMENTS, S.à r.l. (MULTI STAR INVESTISSEMENTS), une filiale à 100% de droit luxembourgeois, nouvellement constituée, de MULTI-INVESTMENT FUND, à concurrence de 25% et que (ii) la Société envisage, ultérieurement, de dissoudre et liquider MULTI-INVESTMENT FUND de sorte que les parts de MULTI-INVESTMENT FUND dans MULTI STAR HOLDING et MULTI STAR INVESTISSEMENTS seront distribuées à la Société avant la date de l'Assemblée et que dans ce cas les

parts dans MULTI STAR HOLDING seront attribuées à KEMABA FINANCE S.A. et les parts dans MULTI STAR INVESTISSEMENTS seront attribuées à ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A.

k) Statuts des Sociétés Nouvelles:

Les projets des statuts des Sociétés Nouvelles sont les suivants:

KEMABA FINANCE S.A.

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de KEMABA FINANCE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la même commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Elle peut procéder à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances.

La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société.

La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 17.587.959,12 (dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-sept mille neuf cent cinquante-neuf euros et douze cents) représenté par 14.183.838 (quatorze millions cent quatre-vingt-trois mille huit cent trente-huit) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont et resteront nominatives.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder trois ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre de administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur peut en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Le conseil d'administration devra solliciter l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires pour toutes décisions dont l'objet est

- a) la cession ou le nantissement de tout le ou d'une partie substantielle du patrimoine de la société, de sa propriété ou de ses actifs, que ce soit, dans chaque cas, par une seule opération ou par une série d'opérations liées;
- b) d'autoriser la société à faire des emprunts ou autres endettements ayant la nature d'emprunts ou à en effectuer le refinancement;
- c) l'octroi de droits de pension;
- d) l'engagement de la société ou de son patrimoine, de sa propriété ou de ses actifs pour couvrir les dettes de tiers par voie de sûretés ou autrement;
- e) l'engagement d'une action judiciaire en tant que demandeur, y non compris évidemment le recouvrement de dettes provenant de l'activité de la société et la prise de mesures préventives et
- f) l'engagement d'opérations dépassant la valeur de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) par opération.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s) délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder trois ans.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le quinze juin à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéficiaires

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

ShweDagon INVESTISSEMENT S.A.

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ShweDagon INVESTISSEMENT S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la même commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Elle peut procéder à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances.

La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société.

La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Titre II. Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 5.862.653,04 (cinq millions huit cent soixante-deux mille six cent cinquante-trois euros et quatre cents) représenté par 4.727.946 (quatre millions sept cent vingt-sept mille neuf cent quarante-six) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont et resteront nominatives.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder trois ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur peut en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Le conseil d'administration devra solliciter l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires pour toutes décisions dont l'objet est

a) la cession ou le nantissement de tout le ou d'une partie substantielle du patrimoine de la société, de sa propriété ou de ses actifs, que ce soit, dans chaque cas, par une seule opération ou par une série d'opérations liées;

b) d'autoriser la société à faire des emprunts ou autres endettements ayant la nature d'emprunts ou à en effectuer le refinancement;

c) l'octroi de droits de pension;

d) l'engagement de la société ou de son patrimoine, de sa propriété ou de ses actifs pour couvrir les dettes de tiers par voie de sûretés ou autrement;

e) l'engagement d'une action judiciaire en tant que demandeur, y non compris évidemment le recouvrement de dettes provenant de l'activité de la société et la prise de mesures préventives et

f) l'engagement d'opérations dépassant la valeur de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) par opération.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s) délégué(s), pourra

(pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder trois ans.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le quinze juin à 17.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Les premiers administrateurs et commissaire aux comptes des Nouvelles Sociétés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009 seront

- La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.100, avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur.

- La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur.

- Monsieur Hans de Graaf, administrateur de sociétés, né le 19 avril 1950 à Reewijk, Pays-Bas, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur.

- La société à responsabilité limitée CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 86.770, avec siège à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur, commissaire aux comptes.

La première année sociale des Nouvelles Sociétés commencera le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2005.

Hereafter the English translation of the preceding text:

(In case of divergences between the French and the English text, the French version is prevailing)

Draft Terms of Division

a) Form, name, registered office and capital of the Company whose division has been proposed by the Company's board of directors on July 12, 2005:

KEMABA INTERNATIONAL S.A., a Luxembourg société anonyme with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered at the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B number 46.094.

Share capital: EUR 23,450,612.16 (twenty-three million four hundred and fifty thousand six hundred and twelve Euro and sixteen cents) represented by 18,911,784 (eighteen million nine hundred and eleven thousand seven hundred and eighty four) fully paid up shares without a nominal value.

b) The new companies.

On July 12, 2005 the Company's board of directors has proposed the division of the Company to be carried out by the incorporation of two new Luxembourg sociétés anonymes, to be named KEMABA FINANCE S.A. and ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A., each with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, hereinafter referred to as the «New Companies».

c) General shareholders meeting of the Company.

The board of directors of the Company shall, as soon as practicable after one month following the filing and publication of these draft terms of division in accordance with article 9 of the law on commercial companies of August 10, 1915, as amended (the «Law») convene the shareholders of the Company to an extraordinary general meeting (the «Meeting») to approve the proposed division, whereby, following its dissolution without liquidation, the Company will transfer,

to the New Companies, all of its assets and liabilities, in accordance with articles 288 and 307 of the Law and the present draft terms of division.

d) Exchange ratio of the shares.

The assets and liabilities of KEMABA INTERNATIONAL S.A. shall be allocated to KEMABA FINANCE S.A. to the extent of 75% of their book value and to ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A. to the extent of 25% of such value).

The shareholders will participate in the same proportion in the capital of the divided company and in the capital of the New Companies, namely:

KEMABA INTERNATIONAL S.A.

Majority shareholder: 18,911,780 shares

Minority shareholder: 4 shares

KEMABA FINANCE S.A.

Majority shareholder: 14,183,835 shares

Minority shareholder: 3 shares

ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A.

Majority shareholder 4,727,945 shares

Minority shareholder 1 share

e) Terms of the delivery of the shares in the New Companies.

The shares of the New Companies will be in registered form and will be recorded in the name of the shareholders in the share register of each New Company.

Upon request each shareholder of the New Companies will receive a certificate.

f) Cancellation of the shares of the Company.

The shares of the Company will be cancelled as from the extraordinary shareholders' meeting approving the division.

g) Date as from which the division will be effective.

From an accounting point of view and vis-à-vis the Company's shareholders, the operations of the Company will be treated as having been carried out solely on behalf of the New Companies as from June 1, 2005 onwards and in accordance with the allocation of the assets and liabilities to each of the New Companies as provided for in the present draft terms of division.

h) Date as from which the shares of the New Companies carry the right to participate in the profits

The shares shall carry the right to participate in any distribution of profits of the New Companies as from their incorporation.

i) Advantages.

No special advantage will be granted to the directors and the statutory auditors of the Company and the New Companies in connection with or as the result of the division of the Company and, besides its customary fee for services rendered, the independent auditor issuing the reports required by article 26-1 of the law on commercial companies, will not benefit from any special advantage.

The Company has not issued, to any person, any securities other than the shares held by the existing shareholders.

j) Allocation of assets and liabilities

	Total	KEMABA FINANCE S.A	ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A.
	EURO	EURO	EURO
Assets			
Intangible assets			
Financial assets	262,626,267.00	196,969,700.25	65,656,566.75
Current assets			
Debtors			
Advance net worth tax	122	91.50	30.50
Inter-company receivable from KEMABA SpA	8,304.99	6,228.74	2,076.25
Interest receivable on bank accounts	305.90	229.43	76.47
Current assets			
Investments			
JPMF US Dollar*	4.7300	3.5475	1.1825
	44,307.91	33,230.94	11,076.97
JPM Diversified**	32,900.20	24,675.15	8,225.05
	3,819,938.87	2,864,954.15	954,984.72
JPM Opportunistics***	62,365.74	46,774.31	15,591.43
	7,693,453.80	5,770,090.35	1,923,363.45
Cash			
JP Morgan	148,518.83	111,389.12	37,129.71
BGL	396.90	297.67	99.23
Cash in hand	3.72	2.79	0.93

Total assets:	274,341,619.92	205,756,214.94	68,585,404.98
<i>Liabilities</i>			
Capital	23,450,612.16	17,587,959.12	5,862,653.04
Legal reserve	2,344,054.03	1,758,040.52	586,013.51
Other reserves	45,999,110.78	34,499,333.09	11,499,777.69
Results carried forward	180,016,207.84	135,012,155.88	45,004,051.96
Provisions for liabilities and charges	26,304.42	19,728.32	6,576.10
<i>Creditors</i>			
Inter-company balance with MIF	21,891,679.78	16,418,759.83	5,472,919.95
Other creditors	613,650.91	460,238.18	153,412.73
Total liabilities:	274,341,619.92	205,756,214.94	68,585,404.98
	100%	75%	25%

* JPMorgan Fleming Liquidity Funds JPMF US Dollar Liquidity FD -A-

** JPM Multi-Manager Strategies Fund JPM Diversified Holding -B-

*** JPM Multi-Manager Strategies Fund JPM Opportunistic Holdings -B-

Without prejudice to the foregoing, any assets and liabilities belonging to the Company at the date of the Meeting and not further described in these draft terms of division shall be allocated to KEMABA FINANCE S.A. to the extent of 75% of their book value and to ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A. to the extent of 25% of such value.

It must be noted that (i) the wholly-owned subsidiary of the Company, MULTI-INVESTMENT FUND, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 95.662 (MULTI-INVESTMENT FUND) intends to contribute all its assets and liabilities to MULTI STAR HOLDING, S.à r.l. (MULTI STAR HOLDING), a newly incorporated wholly-owned Luxembourg subsidiary of MULTI-INVESTMENT FUND, to the extent of 75% and to MULTI STAR INVESTISSEMENTS, S.à r.l. (MULTI STAR INVESTISSEMENTS) a newly incorporated wholly-owned Luxembourg subsidiary of MULTI-INVESTMENT FUND, to the extent of 25% and that (ii) the Company intends, subsequently, to dissolve and liquidate MULTI-INVESTMENT FUND so that the shares of MULTI-INVESTMENT FUND in MULTI STAR HOLDING and MULTI STAR INVESTISSEMENTS shall be distributed to the Company prior to the date of the Meeting, in which case, the shares in MULTI STAR HOLDING shall be allocated to KEMABA FINANCE S.A. and the shares in MULTI STAR INVESTISSEMENTS shall be allocated to ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A.

k) Articles of incorporation of the New Companies.

The proposed articles of incorporation of the New Companies are as follows:

KEMABA FINANCE S.A.

Title I. Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of KEMABA FINANCE S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the municipality of Luxembourg by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

The company may also undertake any commercial, industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at EUR 17,587,959.12 (seventeen million five hundred eighty seven thousand nine hundred and fifty nine euros and twelve cents) divided into 14,183,838 (fourteen million one hundred and eighty three thousand eight hundred and thirty eight) shares without a par value.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are and shall remain in registered form.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III. Management

Art. 6. The corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding three years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Board resolutions can also be taken by circular letter, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing. Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another.

Art. 8. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The board of directors shall require the approval of the general meeting of shareholders for resolutions, the subject matter of which is:

- a) the disposal or encumbrance of all or any material part of the corporation's business, property or assets, in each case, whether by a single transaction or series of related transactions;
- b) to permit the corporation to create any borrowings or other indebtedness in the nature of borrowings, or effect any refinancing thereof;
- c) the granting of pension rights;
- d) to bind the corporation or its business, property or assets for the debts of third parties, either by way of surety or otherwise;
- e) to institute legal proceedings as plaintiff, which shall not include, however, the collection of debts due from trade debtors and the taking of precautionary measures and
- f) the entry into any transaction exceeding fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) per transaction.

Art. 9. The corporation will be bound in any circumstances by joint signatures of two directors or by the sole signature of a managing director, without prejudice of special decisions that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors. The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV. Supervision

Art. 12. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed three years.

Title V. General Meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the fifteenth of June at 4.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. Accounting Year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on January 1 and shall terminate on December 31 of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of

corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. General Provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A.

Title I. Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of ShweDagon INVESTISSEMENTS S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the municipality of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

The company may also undertake any commercial, industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at EUR 5,862,653.04 (five million eight hundred sixty-two thousand six hundred and fifty three euros and four cents) divided into 4,727,946 (four million seven hundred and twenty seven thousand nine hundred and forty six) shares without a par value.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are and shall remain in registered form.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III. Management

Art. 6. The corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding three years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Board resolutions can also be taken by circular letter, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing. Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another.

Art. 8. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The board of directors shall require the approval of the general meeting of shareholders for resolutions, the subject matter of which is:

- a) the disposal or encumbrance of all or any material part of the corporation's business, property or assets, in each case, whether by a single transaction or series of related transactions;
- b) to permit the corporation to create any borrowings or other indebtedness in the nature of borrowings, or effect any refinancing thereof;
- c) the granting of pension rights;
- d) to bind the corporation or its business, property or assets for the debts of third parties, either by way of surety or otherwise;
- e) to institute legal proceedings as plaintiff, which shall not include, however, the collection of debts due from trade debtors and the taking of precautionary measures and
- f) the entry into any transaction exceeding fifty thousand EURO (EUR 50,000.-) per transaction.

Art. 9. The corporation will be bound in any circumstances by joint signatures of two directors or by the sole signature of a managing director, without prejudice of special decisions that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors. The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV. Supervision

Art. 12. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed three years.

Title V. General Meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the fifteenth of June at 5.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. Accounting Year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on January 1 and shall terminate on the December 31 of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

The first directors and statutory auditor of the New Companies until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2009 will be:

- The public limited company MONTEREY SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.100, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, director.
- The private limited company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, director.
- Mr Hans de Graaf, company director, born on 19 April 1950 in Reewijk, The Netherlands, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, director.

- The private limited company CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 86.770, with its registered office at L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur, statutory auditor.

The first accounting year of the New Companies will begin at the incorporation of the companies and end on December 31, 2005.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Pour KEMABA INTERNATIONAL S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04070. – Reçu 60 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074239.3//680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2005.

AKELER MARLOW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.763.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BD03204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AKELER MARLOW, S.à r.l.

Signature

(031465.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

AKELER GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 67.064.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BD03201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AKELER GERMANY, S.à r.l.

Signature

(031466.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

ETS VANDE MAELE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 26-30, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 20.247.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2005, réf. LSO-BD01947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(031633.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

JACOBS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.740.650,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 68.712.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 30 septembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 avril 2005, réf. LSO-BD02176, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

Pour JACOBS LUXEMBOURG, S.à r.l.

C. Speecke

Gérant

(031718.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

KNOWLEDGE GATE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8832 Rombach/Martelange, 5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 79.852.

L'an deux mille cinq, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KNOWLEDGE GATE S.A. avec siège social à Luxembourg,

constituée sous la dénomination de LYRIAM S.A., société anonyme, suivant acte reçu par le notaire Marthe Thyès-Walch, de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2000, acte publié au Mémorial C numéro 604 du 7 août 2001,

statuts modifiés suivant acte reçu par le notaire Marthe Thyès-Walch, de résidence à Luxembourg, en date du 16 janvier 2002, acte publié au Mémorial C numéro 715 du 10 mai 2002,

inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 79.852,

au capital social de trente-six mille euros (EUR 36.000,-), représenté par mille cent soixante actions (1.160) sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Madame Marie-Françoise Pigeon, assistante sociale, demeurant à B-5310 Eghezée/Hanret (Belgique), 62, route de Champion.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Didier Van Nieuwenhuysse, ingénieur industriel, demeurant à B-7011 Mons/Ghlin, 15, rue des Puits.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Serge Van Nieuwenhuysse, administrateur de sociétés, demeurant à B-5310 Eghezée/Hanret 62, route de Champion,

tous ici présents et cet acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire soussigné d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent se trouvent indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents ou leurs mandataires et les membres du bureau, restera annexée au présent acte, pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que les actionnaires détenant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés, de sorte que cette assemblée générale extraordinaire peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, conçu comme suit:

1. Dépôt aux fins de formalisation d'un extrait des rapports de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2002 et du Conseil d'Administration du 29 août 2002, constatant la démission de Monsieur Serge Van Nieuwenhuysse de sa fonction d'administrateur-délégué en date du 21 février 2002, ainsi que la nomination de Madame Marie-Françoise Pigeon en tant qu'administrateur-délégué en date du 21 février 2002.

2. Transfert du siège social à L-8832 Rombach/Martelange, 5, route d'Arlon, Commune de Rambrouch, et modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

3. Démission de la société FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg, 39, avenue Monterey en tant que commissaire aux comptes.

4. Nomination de la société FIDOM, S.à r.l., avec siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelast en fonction de nouveau commissaire aux comptes.

5. Confirmation des mandats des membres du Conseil d'Administration et de l'administrateur-délégué pour la période du 16 septembre 2004 - date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 - jusqu'à ce jour.

Ratification de toutes leurs activités exercées pendant cette période en leur dites fonctions.

6. Renouvellement du mandat des trois administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2010.

7. Autorisation conférée au Conseil d'Administration de confirmer le mandat de l'administrateur-délégué, Madame Marie-Françoise Pigeon pour une période de six ans.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires constatent le dépôt d'un extrait des rapports de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2002 et du Conseil d'Administration du 29 août 2002, qui, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront formalisés.

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur Serge Van Nieuwenhuysse et la nomination de Madame Marie-Françoise Pigeon en tant qu'administrateur-délégué en date du 21 février 2002.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident de transférer le siège de la société à l'adresse suivante: L-8832 Rombach/Martelange, 5, route d'Arlon, Commune de Rambrouch, et de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social de la société est établi dans la Commune de Rambrouch.»

Troisième résolution

Les actionnaires acceptent la démission du Commissaire aux Comptes actuel, la société FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, et lui donnent décharge.

Quatrième résolution

Les actionnaires décident de procéder à la nomination de la société FIDOM, S.à r.l., avec siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelast en fonction de nouveau Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans.

Cinquième résolution

Les actionnaires décident de confirmer les mandats des membres du Conseil d'Administration et de l'administrateur-délégué pour la période du 16 septembre 2004 - date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 - jusqu'à ce jour, et de ratifier toutes leurs activités exercées pendant cette période en leur dites fonctions.

Sixième résolution

Les actionnaires décident de renouveler les mandats des trois administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2010.

Septième résolution

L'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration de confirmer le mandat de l'administrateur-délégué, Madame Marie-Françoise Pigeon, prénommée, pour une période de six ans.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire, la séance est levée.

Réunion du Conseil d'Administration

Suite à cette assemblée générale extraordinaire le Conseil d'Administration s'est réuni et a pris les décisions suivantes:

1. Le mandat de l'administrateur-délégué pour la période du 16 septembre 2004, date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003, jusqu'à ce jour est confirmé. Le Conseil ratifie toutes ses activités exercées pendant cette période en sa dite fonction.

2. Le mandat de l'administrateur-délégué, Madame Marie-Françoise Pigeon est renouvelé et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en l'an 2010.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, en raison des présentes, sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-F. Pigeon, D. Van Nieuwenhuyse, S. Van Nieuwenhuyse, L. Grethen.

Enregistré à Redange, le 23 mars 2005, vol. 406, fol. 26, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 12 avril 2005.

L. Grethen.

(031264.3/240/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2005.

KNOWLEDGE GATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach/Martelange, 5, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 79.852.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Grethen.

(031266.3/240/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2005.

ALUMEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 72.376.

L'an deux mille cinq, le dix-sept février.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ALUMEX HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 29 octobre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 6 du 4 janvier 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Filippo Comparetto, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 3, place Dargent.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Patricia Evrard, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 3, place Dargent.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Roger Caurla, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 3, place Dargent.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1) Suppression des paragraphes relatifs au capital autorisé dans l'article trois des statuts.

2) Modification du premier paragraphe de l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième mercredi de juin à vingt heures.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de supprimer les paragraphes relatifs au capital autorisé dans l'article trois des statuts.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante: «L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième mercredi de juin à vingt heures.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Comparetto, P. Evrard, R. Caurla, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 24 février 2005, vol. 430, fol. 72, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 mars 2005.

H. Hellinckx.

(031229.2/242/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2005.

ALUMEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 72.376.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 mars 2005.

H. Hellinckx.

(031231.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2005.

IM INTERNATIONAL MODELS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 69.953.

L'an deux mille cinq, le dix-sept février.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding IM INTERNATIONAL MODELS HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 14 mai 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 584 du 29 juillet 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Filippo Comparetto, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 3, place Dargent.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Patricia Evrard, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 3, place Dargent.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Roger Caurla, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 3, place Dargent.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1) Suppression des paragraphes relatifs au capital autorisé dans l'article trois des statuts.
- 2) Modification du premier paragraphe de l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième mercredi de juin à neuf heures.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de supprimer les paragraphes relatifs au capital autorisé dans l'article trois des statuts.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quatrième mercredi de juin à neuf heures.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Comparetto, P. Evrard, R. Caurla, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 24 février 2005, vol. 430, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 mars 2005.

H. Hellinckx.

(031235.2/242/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2005.

IM INTERNATIONAL MODELS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 69.953.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 mars 2005.

H. Hellinckx.

(031238.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2005.

PACATO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 23.604.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

FIDUPAR

Signatures

(032058.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

PACATO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 23.604.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-B03812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

FIDUPAR

Signatures

(032056.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

MANCANA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 107.269.

—
STATUTES

In the year two thousand five, on the fourteenth of April.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared the following:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., having its registered office at Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

here represented by its director, EUROLUX (SAMOA) LIMITED, having its registered office at Apia Samoa, itself represented by its director, Mrs. Rika Mamdy, company director, with professional address in L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., having its registered office at Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

here represented by its director, EUROLUX (SAMOA) LIMITED, having its registered office at Apia Samoa, itself represented by its director, Mrs. Rika Mamdy, company director, with professional address in L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I. Denomination, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of MANCANA S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out for personal purposes trading in securities of any kind and any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) represented by three hundred and twenty (320) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a die, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV. Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be reelected and removed at any time.

Title V. General Meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the 1st Monday of May at 10.00 a.m. and the first time in the year 2006.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI. Accounting Year, Allocation of Profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2005.

Art. 15. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. General Provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., prenamed, one hundred and sixty shares	160
2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., prenamed, one hundred and sixty shares	160
Total: three hundred and twenty shares	320

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand Euro (2,000.- EUR).

Extraordinary General Meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
2. The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2010:
 - a) NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., having its registered office at L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1st Floor, R.C.S. Luxembourg B 99.746,
 - b) TYNDALL MANAGEMENT S.A., having its registered office at L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1st Floor, R.C.S. Luxembourg B 99.747,
 - c) ALPMANN MANAGEMENT S.A., having its registered office at L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1st Floor, R.C.S. Luxembourg B 99.739.
3. The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2010:

FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A., having its registered office at Road Town, Tortola, British Virgin Islands, IBC number 303554.
4. The registered office of the company is established in L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1st Floor.
5. The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., prenamed.

Meeting of the board of directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., prenamed, as managing director.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., ayant son siège social à Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

ici représentée par son directeur, EUROLUX (SAMOA) LIMITED, ayant son siège social à Apia Samoa, elle-même représentée par son directeur, Madame Rika Mamdy, administrateur de société, avec adresse professionnelle à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., ayant son siège social à Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

ici représentée par son directeur, EUROLUX (SAMOA) LIMITED, ayant son siège social à Apia Samoa, elle-même représentée par son directeur, Madame Rika Mamdy, administrateur de société, avec adresse professionnelle à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MANCANA S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir pour des besoins personnels le commerce de titres de toutes sortes et toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR) représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée Générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi jour du mois de mai à 10.00 heures et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année Sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2005.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions Générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., préqualifiée, cent soixante actions	160
2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., préqualifiée, cent soixante actions	160
<hr style="width: 100%;"/>	
Total: trois cent vingt actions	320

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille euros (2.000,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2010:
 - a) NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1^{er} étage, R.C.S. Luxembourg B 99.746,
 - b) TYNDALL MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1^{er} étage, R.C.S. Luxembourg B 99.747,
 - c) ALPMANN MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1^{er} étage, R.C.S. Luxembourg B 99.739.
3. Est appelée aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2010: FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A., ayant son siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, IBC numéro 303554.
4. Le siège social de la société est fixé à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, 1^{er} étage.
5. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., préqualifiée.

Réunion du conseil d'administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., préqualifiée, comme administrateur-délégué.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Mamdy, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 15 avril 2005, Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 avril 2005.

H. Hellinckx.

(031427.3/242/305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE RESTAURATION (C.I.R.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 67.893.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2005, réf. LSO-BD01630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

Signature.

(031647.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

HOLDING EDH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 36.256.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2005, réf. LSO-BD01631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

Signature.

(031649.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

HOLDING EDH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 36.256.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2005, réf. LSO-BD01632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

Signature.

(031651.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

BENICTIM PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 217, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 40.841.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2005, réf. LSO-BD02408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031772.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

BENICTIM PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 217, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 40.841.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2005, réf. LSO-BD02409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031773.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

**FIDUCIARE EXPERTS COMPTABLES, Société à responsabilité limitée,
(anc. FIDUCIARE, S.à r.l.).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 47.311.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIARE, S.à r.l.

Signature

(031572.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

**FIDUCIARE EXPERTS COMPTABLES, Société à responsabilité limitée,
(anc. FIDUCIARE, S.à r.l.).**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 47.311.

—
Le bilan rectifié au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIARE, S.à r.l.

Signature

(031574.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

PORTMAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.954.

—
Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 avril 2005, réf. LSO-BD02171, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031634.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

WEGA CAPITAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.653.

—
Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 avril 2005, réf. LSO-BD02175, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031635.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

KB LUX IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 43, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.404.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2005.

Pour KB LUX IMMO S.A.

O. Hubert / D. Mellote

Administrateur / Administrateur

(031778.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

LEMON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 83.478.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 12 avril 2005, réf. LSO-BD02187, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031637.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

BALISTE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 103.606.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 avril 2005, réf. LSO-BD02192, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031638.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

INFODREAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 77.056.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2005, réf. LSO-BD01633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

Signature.

(031652.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

ADVANTAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 53.801.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2005.

Signatures.

(031674.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2005.

AIM SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 74.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03621, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031678.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

RONNDRIESCH 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 75.772.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

Signature.

(031688.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

RONNDRIESCH 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 75.771.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

Signature.

(031689.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

RONNDRIESCH 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 106, Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 75.770.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02985, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

Signature.

(031692.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

RAGGIO DI SOLE INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 31.114.

Les états financiers au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02972, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2005.

Signature.

(031698.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

RAGGIO DI SOLE INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 31.114.

Les états financiers au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02981, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2005.

Signature.

(031695.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

RAGGIO DI SOLE INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 31.114.

Les états financiers au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02982, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2005.

Signature.

(031693.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

RONNDRIESCH 123 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue R. Stümper.
R. C. Luxembourg B 84.107.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2005.

Signature.

(031699.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

CFC REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.304.

—
Les comptes annuels au 31 octobre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02675, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031701.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

LUXTECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.193.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXTECO INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(031710.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

SYDNEY & BRON LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.225.

—
Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SYDNEY & BRON LUX, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(031711.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

SYDNEY & LONDON LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.163.

—
Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SYDNEY & LONDON LUX, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(031712.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

FINANCIERE & IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 43, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 5.384.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINANCIERE & IMMOBILIERE S.A.

O. Hubert / C. Felten

Administrateur / -

(031780.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

JOMAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 45.375,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 97.676.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Gallasin.

(031726.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

JOMAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 45.375.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 97.676.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Gallasin.

(031728.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

THALIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 31.778.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THALIA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur Administrateur

(032127.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

THALIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 31.778.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THALIA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(032126.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

THALIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 31.778.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THALIA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(032129.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

PEYROT INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 63.536.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02936, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R.P. Pels.

(031733.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

PEYROT INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 63.536.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R.P. Pels.

(031737.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

PEYROT INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 63.536.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R.P. Pels.

(031739.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

THE WORLD EQUITY FUND ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.146.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THE WORLD EQUITY FUND ADVISORY COMPANY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(031906.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

MAI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 96.794.961,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.206.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour la société

Signature

Gérant

(031789.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

MORAVE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic Martha.
R. C. Luxembourg B 47.410.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

Signature.

(031783.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

MORAVE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic Martha.
R. C. Luxembourg B 47.410.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

Signature.

(031785.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

MORAVE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic Martha.
R. C. Luxembourg B 47.410.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

Signature.

(031786.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

MORAVE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic Martha.
R. C. Luxembourg B 47.410.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

Signature.

(031787.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

TREVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 73.651.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD03945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2005.

Signature.

(032088.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

TREVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 73.651.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2005, réf. LSO-BD03946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2005.

Signature.

(032086.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

ENGLISHTOWN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 79.292.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(031722.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

MIRAMBEAU S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 325.00,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 55.020.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD02934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R.P. Pels.

(031731.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 42.500.

Le bilan abrégé au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(031749.3/322/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

INTRUMA ADMINISTRATIONS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,-.

Siège social: L-1532 Luxembourg, 28, rue Ignace de la Fontaine.
R. C. Luxembourg B 91.830.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour la société

Signature

(031788.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.123.408.700,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.549.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour la société

Signature

Gérant

(031790.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

CRISMAGAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 62.351.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2005.

Signature.

(031769.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE HOWALD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 56.723.

—
Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2005.

Signature.

(031770.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

CMP INTERMEDIATE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 343.273.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.730.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour la société

Signature

Gérant

(031791.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

BELGRAVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 61.989.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BD03075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031817.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

ESPIRITO SANTO FASHION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 66.378.

—
Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031818.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

EUROKRONO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 33.573.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031819.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

GABIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 98.132.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031820.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

GENERAL DEVELOPMENT ACTIVITIES - G.D.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 76.050.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031821.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

METTYMEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6926 Flaxweiler, 32, rue Berg.
R. C. Luxembourg B 43.990.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031824.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

STIMON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 81.685.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031844.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

LEMANIK PRIVATE EQUITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.352.

Le bilan au 31 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

Pour LEMANIK PRIVATE EQUITY FUND

L'Agent Domiciliaire

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(031840.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

TRANSNATIONAL FREIGHT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 41.877.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031845.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

VAURIGARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 62.003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031847.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

XYLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 67.358.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031849.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

LUXINVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 6.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03277, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 12 avril 2005.

Signatures.

(031851.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

ZETAGAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 58.289.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, réf. LSO-BD03089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(031850.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

EUROPÄISCHE GENOSSENSCHAFTSBANK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen-Luxembourg, 4, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 48.007.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen-Luxembourg, le 18 avril 2005.

K.-P. Bräuer / E. Spurk

(031857.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

A.R.H. LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 16.080.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2005, réf. LSO-BD02127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2005.

Signature

Administrateur

(031877.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

IBT CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-8340 Olm, 87, boulevard Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 43.931.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

M. Norell

(031880.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

GLOBAL ALTERNATIVE INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 94.476.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für beglaubigten Auszug

Für GLOBAL ALTERNATIVE FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(031884.3/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

GLOBAL FUND SELECTION ADVISOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 94.475.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für beglaubigten Auszug
Für GLOBAL FUND SELECTION ADVISOR S.A.
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(031885.3/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

PRIVATE PLACEMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 102.950.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PRIVATE PLACEMENT FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(031889.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

SILVERFUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 99.694.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SILVERFUND SICAV
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(031890.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

LIBERTY HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 97.373.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(032051.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

THE WORLD EQUITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.145.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THE WORLD EQUITY FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(031893.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

TENGIZCHEVROIL FINANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 101.866.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2005.

TENGIZCHEVROIL FINANCE COMPANY, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Fondé du pouvoir

Signatures

(031915.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

CAPESIUS & REDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5852 Hesperange, 10, rue d'Iltzig.
R. C. Luxembourg B 27.368.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 avril 2005, réf. LSO-BD01122, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPESIUS & REDING, S.à r.l.

Signature

(031922.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

CAPESIUS & REDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5852 Hesperange, 10, rue d'Iltzig.
R. C. Luxembourg B 27.368.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 avril 2005, réf. LSO-BD01121, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPESIUS & REDING, S.à r.l.

Signature

(031923.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

SOCIETE DE MANAGEMENT EN ELECTRONIQUE (S.M.E.), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.000,-

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 93.105.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2005, réf. LSO-BD02846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2005.

Signature.

(031895.3/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

SILVERFUND SICAV ADVISOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 99.695.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für beglaubigten Auszug

Für SILVERFUND SICAV ADVISOR S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(031891.3/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2005.

39213

COBRILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.320.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme COBRILUX S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi, 8 septembre 2005 à 14.30 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (03522/750/15)

Le Conseil d'Administration.

CITADEL VALUE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 85.320.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the Shareholders will be held at the registered office of the fund on *September 16, 2005* at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at May 31, 2005 and the allocation of the results.
3. Discharge to be granted to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
4. Statutory Appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

Every bearer shareholder who wants to be present or to be represented at the Annual General Meeting has to deposit his shares for September 9, 2005 the latest at the domicile of the Fund or at the following address: KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (03533/755/22)

By order of the Board of Directors.

SIRIUS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.451.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le *12 septembre 2005* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises Agréé.
2. Approbation des comptes annuels au 30 avril 2005 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises Agréé.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 5 septembre 2005 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

I (03534/755/21)

Le Conseil d'Administration.

39214

SODEFI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.389.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le jeudi 15 septembre 2005 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03560/755/18)

Le Conseil d'Administration.

FIDEV S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.099.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le jeudi 15 septembre 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03561/755/17)

Le Conseil d'administration.

ST GERMAIN IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 58.725.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 8 septembre 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (03653/506/16)

Le Conseil d'Administration.

BEAUCETTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.156.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 8 septembre 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

39215

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2005.
4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

I (03621/000/17)

Le Conseil d'Administration.

DIANTHUS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 89.278.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *12 septembre 2005* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (03631/000/17)

Le Conseil d'Administration.

ANTAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 80.926.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *8 septembre 2005* à 12.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (03670/000/14)

Le Conseil d'Administration.

OBERHEIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8320 Capellen, Zoning Hirebusch.
R. C. Luxembourg B 47.928.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 septembre 2005* à 11.30 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2005;
- Affectation du résultat au 30 juin 2005;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire pour une période de 6 ans;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

I (03686/000/18)

Le Conseil d'Administration.

39216

SCAFF LOGISTICS S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 81.342.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 septembre 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mai 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03706/755/18)

Le Conseil d'Administration.

FUTURA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.985.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu lundi 12 septembre 2005 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03714/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

LOCATEM S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.758.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 13 septembre 2005 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03715/1267/14)

Le Conseil d'Administration.
